

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

JEUDI 28 JANVIER 2010

Étaient présents : MM. SCHIBER – PFLIEGER - BANDELIER – BAUDOIN – DEBRAY – GODEY - TERREAUX – ALTMAYER – BOYON – CLEMENCELLE - OUDET – Mme AUSSARESSES - Mlles PORTA - CONTET.

Absents excusés : M. LOCATELLI

Secrétaire de séance : Mlle Laurence PORTA

Le Maire ouvre la séance à 20 h 00

Au cours du dernier Conseil Municipal, le Maire informa les conseillers municipaux des points suivants :

↳ Syndicat du Durgeon (SMETA) :

- La note de synthèse du cabinet d'études (SAFEGE) en matière de protection contre les inondations prévoit des merlons en terre ou des barrières encastrables dans deux secteurs définis, le Point Habitat Jeunes et le groupe scolaire ; aucun autre aménagement n'est envisagé.

↳ Présence verte :

- Afin de sécuriser la présence des personnes âgées à leur domicile, le Conseil a décidé de prendre en charge 50 % de la dépense mensuelle (29,90 €) correspondant à l'abonnement. Actuellement 5 personnes du village sont inscrites à ce réseau.

↳ Lotissement du Clos Martin :

- Les travaux de la 3^{ème} tranche ont été réceptionnés.

↳ Autres projets :

- Des précisions furent apportées par G. Pflieger sur le stationnement des véhicules rue Haute et Avenue de la Mairie. En parallèle P. Baudoin fit le point sur l'avancement du Plan communal de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) ainsi que sur le dossier d'assainissement de la prairie.

I Trésor Public : indemnité de conseil

A l'unanimité le Conseil Municipal a ramené à 50 % l'indemnité allouée au comptable du Trésor. Il justifie sa décision sur le fait que l'application du logiciel Hélios a faussé les relations entre commune et fournisseurs.

II Travaux en forêt

Le Conseil accepte la proposition de travaux de broyage dans la parcelle 44 d'une superficie de 3 ha 91 pour la somme de 1 732 €.

La vente des chablis a produit la somme de 1 023 €.

III Convention ATESAT

Il a été décidé de renouveler la convention avec les services de la Direction Départementale des Territoires pour la programmation et le lancement des travaux de voirie, mission de base + option 2010/2012.

Fait à FROTEY-lès-VESOUL, le 3 février 2010

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER

